



INFOS MUNICIPALES

n°59

« La petite Gazette »

septembre 2022

Document disponible en mairie, sur notre site : www.mairie-ileauxmoines.fr –

Abonnement : bibliotheque@mairie-ileauxmoines.fr

LE FESTIVAL DES INSULAIRES

Reporté en 2020 et 2021, la neuvième édition du Festival des Insulaires va donc bien se dérouler sur notre île les 23, 24 et 25 septembre.

Le programme détaillé sera à la disposition de tous, sur les panneaux d'affichage et sur le site de la mairie. En fonction du format du document il sera adressé aussi par ce canal diffusion de notre Petite Gazette.

Sont invités les habitants des quinze îles de la façade Atlantique qui constituent les communes insulaires métropolitaines et dont les élus travaillent ensemble à l'intérieur de l'association des Îles du Ponant. Notre population globale avoisine 17 000 personnes.

Sont invités entre autres :

- Une délégation de sept personnes des Îles de la Madeleine (maire suppléant, directrice des services, agents de développement du territoire),
- Une représentante de la municipalité de l'Isle aux Coudres, Geneviève Jodoin, aubergiste sur l'île et chanteuse qui a gagné le concours « La Voix » au Québec. Elle se produira aussi en concert.

Lieux principaux :

- Terrains : Le Brouëlic; accès à la plage du Port Miquel
- Place du Marché
- Salle polyvalente
- Zone artisanale
- Chantier du Guip
- Les îlois accueilleront aussi dans le hangar 13 et voisins de la ZA, au cromlec'h, dans l'ancien Aloa

Installations : à partir de lundi 19 septembre.

La programmation du Festival est à l'imprimerie. Elle est consultable sur le site (<https://le-sinsulaires.com/>).

Dans la perspective d'être fin prêts, une demande :

Participez en anticipation à l'œuvre picturale commune (avant le démarrage du festival, car vous êtes bénévoles ou libres avant vendredi). Il s'agit de dessiner un portrait ou de faire votre autoportrait. Passez à partir de lundi 19 septembre de 10h à 12h ou de 14h à 16h hangar 13 de la zone artisanale.

Nous vous rappelons la réunion préparatoire avec TOUS les bénévoles jeudi 22 septembre à 18h à la salle polyvalente (dernier point global, distribution des t-shirts).

Attention ! Pendant le festival, le bourg sera uniquement piéton. Le stationnement sera interdit aux camions sur le port, et à tous véhicules au Toulpry et sur les parkings de la zone artisanale.

L'INAUGURATION DE LA MICRO-FOLIE ITINÉRANTE D'ÎLES EN ÎLES BRETONNES

Inspiré des Folies du parc de La Villette, le projet novateur Micro-Folie est porté par le ministère de la Culture et coordonné par le musée de La Villette, avec un ensemble d'opérateurs nationaux. Le franc succès des premiers déploiements, donne à l'initiative la vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire national.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Bretagne, en lien avec l'AIP, a mis au point un concept très original : l'installation de la micro folie sur la gabarre Notre Dame de Rumengol qui fera escale, une semaine, dans le port de toutes les îles bretonnes. Le bateau sera pour nous, amarré à la cale de Toulindac à compter du mardi 20 septembre.

À bord, un musée numérique, un fabLab, un espace de réalité virtuelle, tout ceci sera fonction de l'espace disponible dans la gabarre.

L'exposition sera inaugurée par le préfet de Région le samedi 24 septembre à 14h30.

LA COUPURE ENEDIS

Afin d'être en mesure de procéder à l'élimination des alimentations électriques aériennes de la rue du Couvent nous avons négocié avec Enedis qu'ils ne le fassent pas dans la saison comme initialement programmée (12 juillet !). Par mesure de sécurité, ils ont pris la peine d'informer d'une coupure potentielle de 2h le 5 septembre. Nous n'avons pas manqué de recevoir des récriminations pour une coupure qui, de fait s'est déroulée de 13h35 à 13h55 !

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Recommencé de 5 septembre, ils vont consister à l'élimination des poteaux de la rue du Couvent et du Rudel avant le 22 septembre.

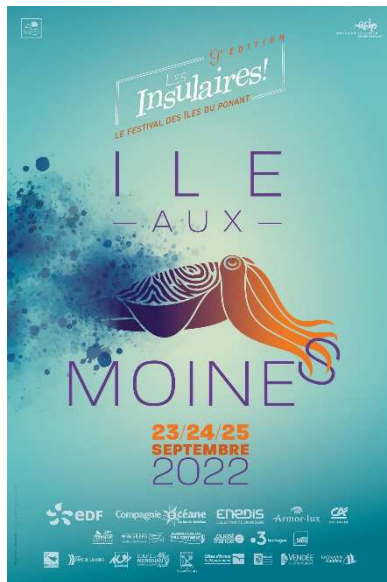
Ils vont ensuite se concentrer sur le lotissement du Vieux Moulin. Ils s'étaleront de septembre à décembre.

La réalisation des enrobés (comme ceux de la rue du Couvent) se fera en fonction des conditions climatiques en fin de trimestre, ou reportée si nécessaire au premier mois de 2023.

LE CARRICOLO

Ce véhicule, géré par le centre communal d'action sociale, et réservé aux habitants permanents de + de 75 ans, ou malades ou handicapés, est de nouveau en service. Il fonctionnera tous les jours de 7h45 à 18h, sauf samedi et dimanche. Les réservations se font au CCAS, 02 97 26 37 26, de 9h à 12h et 14h à 16h au plus tard la veille pour le lendemain.

Des bénévoles rendent ce service possible. Afin de limiter leurs heures d'astreinte, nous faisons appel à de nouveaux chauffeurs. Les personnes volontaires peuvent encore s'inscrire en mairie. Merci à tous.



CONSÉQUENCES DU TOURNAGE DU FILM *SOUS LE VENT DES MARQUISES* du 26 septembre au 8 octobre

Ce film réalisé par Pierre Godeau se tournera sur l'île et a pour acteurs principaux : François Damiens, Salomé Dewaels et Roman Kolinka. Le producteur exécutif en est Jean-Yves Asselin, habitant du naudeau.

La présence des équipes aura des conséquences sur notre vie quotidienne :

- Arrivée des équipes de décoration (6 personnes, 2 véhicules utilitaires) le mardi 20 septembre.
- Arrivée de l'équipe technique : lundi 26 septembre après midi, pour deux semaines (35 personnes, 3 PL, 3 VL)
- Le plus gros PL 35m3 sera garé durant les deux semaines au Toulpry
- La salle annexe de la mairie leur sera dédiée du 27 septembre jusqu'au 8 octobre.
- Mardi 27 septembre tournage sur la rue Bénoni Praud de 21h30 à 23h30 (neutralisation de la circulation).
- Vendredi 30 septembre vers 14h30 et pour l'après midi place du Marché et pharmacie.

DIFFICULTÉS : Lundi 3 octobre de 9h à 18h : Rû Vras, Pod Bronneck. Nous éviterons la traversée du Rû Vras et fermerons donc la rue du Dolmen de la « Chaumière » jusqu'au Lairgorh.

- Pour accéder au port du sud de l'île : prendre au Rinville la rue du Bois Martin vers la plage puis le Toulpry, rejoindre prudemment la rue Benoni Praud en descendant le bd de la Rade qui sera en double sens de circulation.
- Pour accéder au port de Brouël : au Poulfanc, aller jusqu'à l'église et la patte d'oie du Trec'h, passer le bourg puis descendre par la rue du Commerce et accéder à la rue Neuve qui sera en sens alterné par feux tricolores.
- Vendredi 7 octobre midi : descente et parking des camions et véhicules sur le Port. Départs dans la journée du 8 octobre.

Merci à chacun d'anticiper ses déplacements...

RAPPEL : ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique porte sur des modifications du PLU (cf. dernière Petite Gazette et sur le projet d'extension du zonage de l'assainissement collectif).

Devant intégrer une période significative de la présence possible de résidents secondaires et les disponibilités de M. Le Divenah, Commissaire enquêteur, l'enquête publique aura lieu du 10 octobre au 10 novembre.

Le Commissaire tiendra des permanences en mairie :

- Le lundi 10 octobre de 9h à 12h
- Le samedi 29 octobre de 9h à 12h
- Le vendredi 4 novembre de 9 à 12h
- Le jeudi 10 novembre de 9h à 12h

TY INFO SERVICES

Quoi ?

Les medias se font fréquemment les relais de la création des « maisons France Services ». Notre agglomération (GMVA) s'est engagée à leur mise en œuvre auprès de sa population. Le secteur de Vannes ouest (8 communes : Ploeren, Baden, Île-d'Arz, Arradon, Larmor Baden, Le Bono, Plougoumen, Île-aux-Moines) va disposer d'une organisation particulière : un salarié de l'agglomération assurera des permanences dans chacune de ces communes. Tout citoyen pourra s'y rendre pour obtenir une aide de proximité délivrée par sa permanente ou par les partenaires institutionnels.

Pour quoi ?

Je suis à la recherche d'un emploi. Je suis une entreprise et je cherche à recruter. J'ai un ordinateur mais je ne sais pas comment il fonctionne. J'ai besoin d'aide pour faire des démarches administratives par internet. J'ai un problème d'ordre juridique. Qui peut répondre à mes questions ? J'ai des difficultés actuellement, à quelle aide puis-je prétendre ?

Où ?

Dans le bureau contigu à la salle du Conseil municipal et occupé la saison par le poste de gendarmerie.

Quand ?

Tous les mardis matin des semaines impaires de 9h à 12h30 : 27 sept, 11 oct, 25 oct, 8 nov, 23 nov, 6 déc, 20 déc.

Ce calendrier est expérimental sur le dernier trimestre et sera adapté en fonction de la réalité des besoins exprimés. Un dépliant explicatif peut être consulté en mairie.

Contact : 06 59 57 59 28 – tyinfoservices@gmvagglo.bzh

Ce nouveau service ne remet pas en cause l'existence des permanences de Nadège Boixel, notre directrice du CCAS qui se dérouleront comme l'an passé les 1^{er} et 3^{ème} vendredis matins de chaque mois.

À RETENIR !

Jusqu'au 30 septembre : exposition *Dérives insulaires*, Marc Sérazin, rue du Vieux Moulin.
17 septembre : rando mégalithes dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, parvis de la Mairie, 14h
22 septembre : réunion des bénévoles, salle polyvalente, 18h
Du 23 au 25 septembre : Festival des Insulaires à Brouëlic
23 septembre : inauguration du festival, grande scène du village des îles, 16h30
24 septembre : inauguration Micro-Folie, cale de Toulindac, 14h30